

COMITÉ DE VIGILANCE DES ACTIVITÉS PORTUAIRES

**Compte rendu de la rencontre du 20 novembre 2023, 19 h
Au Centre culture et environnement Frédéric Back, 870 avenue de Salaberry**

Contenu :

Tableau des présences

Compte rendu de la rencontre du 13 avril 2023

Tableau des présences		
MEMBRES VOTANTS :	Marie-Josée Asselin	Présidente du CVAP et Vice-présidente du comité exécutif Conseillère municipale (Loretteville-Les Châtel)
	Carl Bouchard	Conseil de quartier Chutes-Montmorency
	Florian Burkhard	Conseil régional de l'environnement – région de la Capitale-Nationale
	Mélissa Coulombe-Leduc	Conseillère municipale Cap-aux-Diamants
	Mélanie Levesque	Conseil de quartier Maizerets
	Marjorie Ramirez	Conseil de quartier Vieux-Limoilou
	Eloïse Richard Choquette	Administration portuaire de Québec
	Alain Samson	Conseil de quartier du Vieux-Québec–Cap-Blanc–Colline parlementaire
MEMBRE NON VOTANTS :	Philippe Charest-Gélinas	Administration portuaire de Québec
	Caroline Gates	Conseillère en environnement – Ville de Québec Division prévention et contrôle environnemental
	Frédérique Lavoie	Coordonnatrice du CVAP
	Philippe Robert	Direction de la Santé publique – CIUSSS de la Capitale-Nationale
NON MEMBRES (INVITÉS) :	Maurice Moreau	Glencore
	Amélie Rouleau	Glencore
ABSENTS :	Guylaine Gaudreau	Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs
	William Philippon	Conseil de quartier Saint-Jean-Baptiste

Sujets	Discussions	Suivis
1. Mot de bienvenue		
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour du 19 octobre 2023	L'ordre du jour du 20 novembre 2023 est adopté sur proposition de Mélissa Coulombe-Leduc, appuyé par Mélanie Lévesque.	
3. Adoption du compte-rendu du 27 septembre 2023	Le compte-rendu du 27 septembre 2023 est adopté, sur proposition de Mélissa Coulombe-Leduc, appuyé par Marjorie Ramirez.	
4. Adoption du rapport annuel 2022	Le rapport annuel 2022 est adopté, sur proposition d'Alain Samson, appuyé par Florian Burkhard. Les commentaires et suggestions ajoutées au rapport annuel après l'envoi de la version finale seront pris en compte pour la rédaction du rapport annuel 2023.	
5. Suivi d'information de l'APQ	<p>Éloïse Richard Choquette présente les principaux éléments concernant les signalements à l'APQ :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● L'administration portuaire a relevé 34 signalements pour la période du 1^{er} octobre au 15 novembre 2023, la plupart pour la zone de l'Anse-au-Foulon. ● Parmi les causes de ces signalements pour les bruits : les trains activaient la cloche de passage au passage à niveau, un navire problématique générait un bruit. Les actions ont été posées pour régler les problématiques de bruit. (Ex. Lubrifiant pour régler les grincements de trains et sensibilisation auprès des opérateurs.) ● Obstruction visuelle dans le secteur du Cap-Blanc en raison des conteneurs d'un navire : l'administration évalue les possibilités pour diminuer l'impact visuel. Présentement en recherche de solutions pour rétablir les percées visuelles. ● Problème d'odeurs et d'eaux usées : également signalé à l'opérateur dans l'Anse-au-Foulon. ● Recul des camions : sensibilisation à l'utilisation du bruit blanc pour limiter les nuisances sonores. ● Il est possible de consulter les données des sonomètres qui captent les variations sonores sur le site de l'APQ : https://www.portquebec.ca/on-sengage/on-prend-soin-de-notre-milieu/ambiance-sonore <p>Q : Est-ce que l'APQ a connu un phénomène d'engorgement qui a allongé la période de chargement et déchargement pendant la pandémie tel que l'on a vu dans d'autres installations portuaires ?</p>	En 2024 : Présentation du plan d'action en développement durable de l'APQ

R : Un suivi sera effectué sur cette question.

Philippe Charest-Gélinas présente le suivi concernant le Plan d'action de la qualité de l'air :

- L'APQ a pris connaissance des 28 recommandations du rapport Mon Environnement Ma Santé (MEMS), dont 5 étaient dirigées vers le Port de Québec et 6 autres concernaient indirectement le Port. L'APQ va agir dans le sens des recommandations de la Santé publique.
- L'électrification des quais est l'un des principaux jalons du plan d'action de l'APQ. L'échéancier visé pour l'électrification est 2025-2026, mais il n'y a pas de date précise confirmée. L'APQ est en attente de suivi avec Hydro-Québec considérant le volume important que représente l'électrification du Port.

Q: Le Port de Montréal est déjà électrifié pour les navires de croisières. Pourquoi ce n'est pas possible à Québec ?

R: C'est une question de contexte politique et de la disponibilité de l'équipement.

Autres actions présentes dans le plan d'action de l'APQ :

- Plan d'économie d'énergie dans les bâtiments
- Électrification de la flotte des véhicules
- Documentation des déplacements des camions sur le territoire portuaire
- Travail vers la transition vers les énergies propres (biocarburants, hydrogène vert)
- Travail avec les utilisateurs et opérateurs pour préconiser une gestion efficace des poussières. Une équipe au Port est maintenant dédiée aux nouvelles technologies, notamment pour la réduction des bruits.
- Plan de verdissement : simulation et modélisation du territoire et voir comment on peut verdir au-delà de la plantation. Travail en collaboration avec le CERFO pour caractériser la végétation sur le territoire portuaire. Volonté d'augmenter la biodiversité sur l'ensemble du territoire, plus particulièrement dans le secteur de la promenade portuaire.

Q : Est-ce que le travail de documentation de la circulation des camions concerne le territoire du port seulement ou aussi l'accessibilité du camionnage qui vient compléter le travail du port (ex. transport de vrac)

R : Le travail de documentation va améliorer l'efficacité de tous les aspects du camionnage (ex. automatisation des circuits, trajets à prendre pour optimiser les circuits, etc.

Q : Est-ce que le CVAP va avoir des suivis de ce plan d'action dans les prochaines rencontres?

R : Oui assurément. L'APQ souhaite aussi présenter le plan d'action en développement durable qui sera adopté en 2024. L'APQ travaille aussi à la bonification des stations de surveillance environnementale et informera le CVAP des suivis à ce sujet. L'APQ partage présentement ses données sur les PM 2.5 via la plateforme de partage de données de la Ville de

	<p>Québec. Il est possible de consulter les actions sur le partage d'information dans le rapport de la consultation Je participe : https://jeparticipe.portquebec.ca/table-voisinage</p>	
<p>6. Présentation du plan d'action en qualité de l'air par Glencore</p>	<p>Maurice Moreau présente les opérations de transbordement de Glencore à Québec :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● La mine Raglan au nord du Québec amène 1,5 million de tonnes de minerai par année. Le minerai est chargé dans le navire Arvik 1, qui vient à Québec pour être déchargé et stocké dans un dôme. Le minerai est chargé dans des wagons pour aller dans la fonderie à Sudbury, où le minerai concentré est changé en matte de nickel. Le matte revient à Québec et est stocké dans des silos. Aux deux semaines, un navire vient chercher 6 à 8 mille tonnes de matte de nickel pour amener à la raffinerie en Norvège. Cela représente environ 8 Arvik et 26 navires de matte par année, ce qui équivaut à 54 jours de chargement et déchargement de navires. ● Un nouveau déchargeur sur rail permet de manipuler le produit plus agilement. Cela représente un investissement de 25 millions. Une vis sans fin rentre dans le produit, ce qui fait en sorte que le produit reste couvert pour toute la durée des opérations. <p>Q : Comment expliquer qu'il y a toujours des dépassements malgré le fait que le processus est entièrement couvert ? R : C'est un processus d'amélioration continue qui est toujours en cours. Il reste des « points terminaux » sur lesquels on voit qu'il y a des améliorations continues à faire. Des améliorations sont faites au fur et à mesure que des problèmes sont identifiés, par exemple des modifications au bras de manipulation. Une brochure sur le site web montre les améliorations qui sont faites. Lien vers la brochure</p> <p>Q : Est-ce que les années sont identifiées dans la brochure pour faire des liens avec les dépassements? R : Oui, par contre il faut faire attention parce que Glencore n'a pas toujours été le seul émetteur de nickel sur le terrain du port.</p> <p>Autres exemples d'améliorations continues :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Camion qui nettoie les routes en aspirant plutôt qu'en balayant ● Systèmes d'alertes précoces qui permettent d'identifier les risques d'émissions. ● 18 caméras sur le site et deux employés permanents qui assurent la supervision lors des chargements de l'Arvik ● Série de dépoussiéreurs en place ● Système de brouillard et brumisation ● Balai qui fait de la maintenance sur les surfaces ● Amélioration du système de vision pour l'opérateur (vue 3D) 	<p>Suggestion : Bilan trimestriel du transport du matte</p> <p>Planifier visite du site lors du dernier navire en Mars</p>

Q : Quel est l'échéancier pour l'installation de cales fermées ?
R : Ce serait pour 2026 pour le chargement. Le problème est qu'on n'a pas le contrôle sur le navire qui vient chercher le matériau étant donné que c'est une autre compagnie.

Q : Le transport ferroviaire du matte vers Sudbury et Toronto peut avoir un impact important sur la qualité de l'air. Au CVAP et au GTCA, on n'arrive pas à identifier la provenance des dépassements.
R : On fait de la maintenance sur les wagons à Sudbury, ils sont scellés. 150 wagons sont maintenant dédiés aux opérations de Glencore.

Q : Il ne faut pas oublier cet aspect dans vos opérations. La norme ISO 14 001 couvre-t-elle aussi les wagons.
R : Oui, toute la chaîne à pression est certifiée.

Q : De quoi la bruine est composée?
R : Il s'agit d'air à pression avec de l'eau. Cela crée des gouttelettes d'eau qui capturent la poussière. Ça fonctionne même à - 20 degrés.

Q : Est-ce que c'est un cycle fermé?
R : L'eau ne sort pas, elle tombe dans le produit tout simplement. Lorsque l'Arvik est chargé ou déchargé, toutes les eaux sont captées. Les cales sont lavées et l'eau est envoyée à Montréal pour récupérer le nickel.

Q : Quel était le dépassement en décembre 2022?
R : Le 30 décembre, il y a eu un bris dans un déchargeur. Le bris a duré jusqu'au 7 janvier. L'ancien déchargeur a dû être utilisé ce qui a amené des problèmes étant donné qu'il n'utilise pas de système de vision.

Q : Quelle est votre expérience avec la certification ISO 14 001 ? Nous souhaiterions que cette pratique soit plus répandue.
R : Nous sommes prêts à partager l'expérience.

Q : Est-ce que c'est au niveau du transport du matte qu'on est plus à risque ?
R : C'est vraiment lors du chargement et du déchargement que le risque est le plus élevé. On travaille encore à l'humidification du matte.

Q : On sait lorsque les bateaux arrivent à quai, mais on ne sait pas lorsqu'ils quittent. Il manque une donnée dans le calendrier des arrivées et des départs.
R : L'horaire de l'Arvik est sur le site : <https://www.portquebec.ca/operations/operations-portuaires/navires-au-port>
Par contre, ce serait très difficile d'avoir les horaires de transport du matte.

	<p>Q : On croit que ce serait intéressant d'avoir les deux informations, étant donné que c'est à ce moment qu'on est plus à risque d'avoir des problèmes. On ne souhaite pas l'avoir en temps réel nécessairement, juste un bilan mensuel ou trimestriel par exemple.</p> <p>Glencore nous invite à visiter le site. Une visite pourrait être prévue en mars.</p> <p>Q : Le nickel concentré ne peut pas être mouillé? R : Le concentré qui vient de Raglan doit être sec, mais il y a quand même un système de brumisation. S'il y a une grosse pluie, on ne peut pas décharger.</p> <p>Q : Est-ce que ce serait là qu'on pourrait avoir des dépassements? Est-ce que le concentré fera partie des cales fermées ? R : Le système de brumisation se fait à la fois sur le concentré et sur le matre. Le concentré lorsqu'il est mouillé, il chauffe. Pour les cales fermées, ce sera en premier le matre en 2026, et le concentré par la suite. On ne peut pas dire d'échéancier pour le moment.</p> <p>Q : Au niveau européen, est-ce que les opérations de chargements et déchargement sont faites avec des conteneurs complètement couverts? Est-ce que c'est différent de ce qui se fait au Québec ? R : Lorsqu'il arrive en Norvège, le matre est déchargé à la «clam»</p> <p>Q : Le partage d'information comme corporation entraîne la confiance du public. Il serait souhaitable que Glencore contribue à l'effort d'accessibilité des données et de transparence. R : Oui assurément, cela est souhaité également chez Glencore.</p>	
<p>7. Plan d'action annuel</p>	<p>Marjorie Ramirez a transmis aux membres du CVAP en mai 2023 un brouillon du document de travail pour la planification des activités du CVAP.</p> <p>Les membres du CVAP aimeraient qu'un suivi des recommandations du GCTA soit effectué.</p>	<p>Faire une mise à jour des documents sur le site web</p> <p>Se pencher sur l'ébauche de plan d'action</p>
<p>8. Bruit et du camionnage de transit en lien avec les activités du Port</p>	<p>Mise en contexte : Beaucoup de plaintes sont émises par des citoyen·ne·s du Cap-Blanc au sujet du transit des camions. Une augmentation significative des camions qui passent par le boulevard Champlain pour aller au G3. Les gens se demandent pour les camions passent par le boulevard Champlain alors qu'on croyait qu'ils devaient passer de l'autre côté et que la Ville a règlementé la circulation des camions dans ce secteur.</p>	<p>Suivi du dossier lors de la prochaine rencontre</p>

	<p>Le Conseil de quartier s'est aussi penché sur cet enjeu. Il a présenté également avec le comité citoyen un rapport sur le paysage sonore. Un enjeu de sécurité est également soulevé, en plus de ce qui touche à la qualité de l'air et des nuisances sonores. Beaucoup de camions utilisent les freins moteurs en pleine nuit. Ce rapport sera présenté au Conseil de quartier, puis au CVAP et au GCTA.</p> <p>Une firme acoustique avait été engagée pour identifier les nuisances sonores dans le quartier Montcalm en 2021, mais les rencontres du comité technique chargé d'étudier ce sujet ont été interrompues. Quelles étaient les 10 sources de nuisances sonores? Quels suivis ont été faits ? Quels investissements ont été faits? Serait-il pertinent de rouvrir ce dossier.</p> <p>L'APQ va effectuer investiguer au sujet de cet enjeu et revenir au CVAP.</p>	<p>Inviter un membre du conseil de quartier Montcalm lors de ce point</p>
<p>9. Calendrier des rencontres</p>	<p>Les rencontres auront lieu le 3^e jeudi du mois, aux deux mois. La prochaine rencontre aura lieu le 18 janvier 2024. Les autres rencontres seront donc le 21 mars et le 16 mai.</p>	<p>Bloquer les dates des prochaines rencontres à l'agenda et réserver les salles</p>
<p>10. Varia</p>	<p>Marie-Josée Asselin présente les trois éléments de l'annonce du jour de la Ville concernant la qualité de l'air.</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Création de la commission consultative sur la qualité de l'air. Nomination de 6 citoyens pour siéger sur cette commission. N'affecte pas les travaux du CVAP. Se penchera plus largement sur les enjeux de qualité de l'air dans les autres quartiers de la Ville de Québec. 2. Resserrement de la réglementation sur le chauffage au bois. L'utilisation et l'installation de foyers d'ambiance seront interdites à partir de 2030. 3. Accessibilité des données. <p>Q : Comment sera encadrée l'utilisation de foyers d'ambiance dans les maisons patrimoniales ? R : L'utilisation de foyers d'ambiance n'est pas considérée comme essentielle. Les propriétaires de foyers d'ambiance pourront bénéficier d'une subvention pour les convertir en foyer d'ambiance au gaz. Ils peuvent aussi utiliser leur foyer au bois conforme et l'habiller pour qu'il s'intègre bien au décor de la pièce. Ils peuvent ultimement condamner le foyer d'ambiance.</p> <p>Q : Quelle sera la procédure pour la nomination des citoyens sur la commission consultative ?</p>	

	<p>R : Il y aura un appel à candidatures pour les candidatures citoyennes. Il n'est pas obligatoire de faire partie d'un conseil de quartier. On souhaite une large représentativité territoriale et de profils.</p> <p>Q : Quand y aura-t-il une présentation dans les conseils de quartier sur les données de la campagne d'échantillonnage qui a eu lieu en août ?</p> <p>R : Il faut faire une demande du conseil de quartier. Caroline Gates fera un suivi des demandes déjà effectuées.</p>	
11. Fin de la rencontre	Levée de la rencontre.	